

Textile-Business News

La lettre mensuelle de Texaas Consulting, publiée par le CEDITH,
dédiée à la Méditerranée et à l'Océan indien

N° 8- Novembre 2006

 Made in obligatoire : un projet abracadabrantésque !	2
 Salaires minima 2006 : des disparités considérables dans l'U.E !	2
 Les coûts/minute dans la confection	3
 Madagascar à Fatex !	3
 Importations textile-habillement européennes à fin août 2006	4
 Marché européen d'habillement: envolée asiatique ; déclin Euromed	6
 Vietnam : accession à l'OMC	7
 Ile Maurice : Investissements en fil et en denim	7
 ACP : règles d'origine inadaptées	8
 Ile Maurice : soutien d'Entreprise Mauritius à 40 entreprises textiles	8
 France : évolution de la consommation et des prix	9
 Les investissements étrangers en Tunisie	10
 Les importations américaines d'habillement à fin août 2006	11
 Les exportations méditerranéennes vers les Etats-Unis	11
 Turquie : une industrie textile-habillement puissante, mais...	12
 Importations européennes de chaussures en août 2006	13
 Nouvelles brèves	14

« Made in » obligatoire : un projet abracadabrantésque !

Veut-on tuer l'industrie de l'habillement et des chaussures du pourtour méditerranéen ?
 Petit rappel : un projet de règlement européen (COM (2005) 661 du 16/12/2005 vise à instaurer un marquage obligatoire de l'origine pour les marchandises importées de pays tiers à l'exception de celles originaires de la Norvège, de l'Islande, de la Bulgarie, de la Roumanie et de la Turquie. Ce projet, inspiré par l'Italie, a pour l'instant été bloqué par divers Etats-membres : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, France, Grande-Bretagne, Pays-Bas, Suède. De leur côté, le patronat français (MEDEF) et l'Union Française des Industries de l'Habillement (UFIH) sont catégoriquement opposés à tout système obligatoire de marquage d'origine. Celui proposé par la Commission conduirait notamment, tout en exonérant la Turquie, à pénaliser et à discriminer le Maroc et la Tunisie et à contrarier gravement l'essor du partenariat Euromed. On croyait le dossier enterré. A tort, car l'Italie viendrait d'obtenir des Autorités françaises de ne plus s'opposer à l'adoption de ce projet, ce qui change tout. Pour le Maghreb mais aussi pour tous les autres pays extra-européens concernés par la coopération industrielle et commerciale avec l'U.E, il est urgent de réagir pour dénoncer et stopper cette proposition absurde de règlement.

Salaires minima 2006 : des disparités considérables dans l'U.E !

Eurostat a réalisé une étude comparative des niveaux mensuels de salaires minima légaux dans dix huit Etats membres de l'Union européenne ainsi que dans deux pays en voie d'adhésion (Bulgarie, Roumanie) et dans un pays candidat (Turquie). Cette étude fait ressortir qu'en janvier 2006, le salaire minimum était compris entre 82 et 1503 euros bruts par mois, soit un rapport de 1 à 20 au sein de l'Europe.

Salaires mensuels minima au 1^{er} janvier 2006

Pays	en Euro	en indice
Luxembourg	1503	100%
Irlande	1293	86%
Pays-Bas	1273	85%
Royaume-Uni	1269	84%
Belgique	1234	82%
France	1218	81%
Grèce	668	44%
Espagne	631	42%
Malte	580	39%
Slovénie	512	34%
Portugal	437	29%
Turquie	331	22%
République tchèque	261	17%
Hongrie	247	16%
Pologne	234	16%
Estonie	192	13%
Slovaquie	183	12%
Lituanie	159	11%
Lettonie	129	9%
Roumanie	90	6%
Bulgarie	82	5%

Source : Eurostat

Maroc	190	13%
Tunisie	139	9%

Les coûts/minute dans la confection

Dans les industries de main d'œuvre comme celle de l'habillement, les salaires minima légaux influencent directement les niveaux de salaires et donc les coûts de production.

Dans le cadre de ses études, le CEDITH a analysé et comparé les coûts/minute dans le secteur de la confection chaîne & trame pour un certain nombre de grands pays producteurs de l'espace euro-méditerranéen et d'Asie.

Rappelons que le coût/minute est le rapport entre l'ensemble des charges d'exploitation et le nombre de minutes de travail effectif de la main d'œuvre directe. Le tableau ci-dessous traduit, en indice, le coût/minute médian. Pour chaque pays, l'écart (dispersion) par rapport à la valeur médiane est d'environ +/- 10 %). Outre les taux de salaires et charges, les coûts/minute sont influencés par de nombreux paramètres relatifs à la productivité (absentéisme, modes d'organisation de la production, qualifications professionnelles, longueur et fréquence des séries, niveau technologique, etc.), à la gestion, au positionnement marketing, à la fiscalité, à la structure bilantielle, etc.

Coûts/minute moyens dans la confection chaîne et trame

Pays	Indices
Turquie	100
Maroc	89
Tunisie	81
Roumanie	65
Bulgarie	61
Ukraine	55
Egypte, Maurice	50
Chine, Inde, Vietnam	45
Madagascar, Bangladesh	40

Source : CEDITH

La Turquie est un des pays producteurs ayant le coût/minute le plus cher. Pourtant, grâce à ses excellentes performances en compétitivité hors prix, ce pays demeure le second fournisseur d'habillement de l'Europe, derrière la Chine.

Madagascar à Fatex !



Regroupées au sein de Text'Île Mada, membres ou partenaires, neuf entreprises d'habillement de Madagascar et de Maurice seront présentes à Fatex les 7, 8 et 9 novembre 2006 pour y présenter leur offre de produits et de services (Hall 2 – Paris-Nord Villepinte).

Après une première participation très prometteuse en 2005, quelques unes des plus performantes sociétés de la Grande Île reviennent à Fatex pour approfondir et élargir leurs relations partenariales avec la grande distribution et les donneurs d'ordres européens.

Grâce à des coûts de production parmi les plus compétitifs au monde, à sa zone franche, à sa production cotonnière de grande qualité et à l'excellent niveau de qualité de ses produits et de ses services, la filière textile-habillement malgache enregistre depuis le début de la décennie une importante croissance de ses exportations vers l'Europe et les Etats-Unis.

Cette évolution très positive, signe de la vitalité et du dynamisme des entreprises malgaches, est favorisée par un régime préférentiel permettant aux exportations d'entrer à droits nuls et sans quotas sur le marché européen.

Les neuf entreprises malgaches présentes à Fatex (stands F9 à E16), dont on découvrira les caractéristiques en cliquant sur leurs noms, sont :

- ✚ Bodovoahangy : vêtements brodés pour enfants
- ✚ CFL : tissus de coton
- ✚ Côte Sud : jeans
- ✚ Cotona- Groupe Socota : tissus
- ✚ Epsilon : sportswear, casualwear, vêtements professionnels
- ✚ Index Oi : vêtements d'enfants
- ✚ Initiatives : vêtements brodés pour enfants
- ✚ Labeltex : étiquettes, autocollants
- ✚ PGM : sportswear, casualwear
- ✚ Ainsi que leur organisation professionnelle, Text'Île Mada, représentant quinze autres entreprises.

Pour toutes informations complémentaires sur la participation de ces entreprises de Madagascar à Fatex et l'organisation de rendez-vous sur les stands, contactez la coordinatrice de Text'Île Mada, Sandrine Rakotovao à s.rakotovao@wanadoo.mg

Importations européennes textile-habillement à fin août 2006

Importations européennes d'habillement à fin août 2006

Pays	2005		2006		Variations
	1 000 €	%	1 000 €	%	%
Chine	11 300 131	32,4%	11 543 464	29,3%	+ 2,2 %
Bangladesh	2 251 054	6,4%	3 047 004	7,7%	+ 35,4 %
Turquie	5 406 360	15,5%	5 578 424	14,2%	+ 3,2 %
Inde	2 272 471	6,5%	2 805 204	7,1%	+ 23,4 %
Hong Kong	569 479	1,6%	1 906 976	4,8%	+ 234,9 %
Vietnam	403 274	1,2%	649 574	1,6%	+ 61,1 %
Roumanie	2 395 740	6,9%	2 324 715	5,9%	- 3,0 %
Maroc	1 542 406	4,4%	1 596 723	4,1%	+ 3,5 %
Pakistan	521 417	1,5%	616 819	1,6%	+ 18,3 %
Indonésie	686 720	2,0%	951 435	2,4%	+ 38,6 %
Tunisie	1 711 193	4,9%	1 677 536	4,3%	- 2,0 %
Sri Lanka	497 024	1,4%	624 608	1,6%	+ 25,7 %
Bulgarie	730 655	2,1%	793 933	2,0%	+ 8,7 %
Thaïlande	490 372	1,4%	589 304	1,5%	+ 20,2 %
Cambodge	274 712	0,8%	337 624	0,9%	+ 22,9 %
Malaisie	151 550	0,4%	205 143	0,5%	+ 35,4 %
Macao	134 787	0,4%	270 306	0,7%	+ 100,5 %
Corée du Sud	160 364	0,5%	249 116	0,6%	+ 55,3 %
Ukraine	293 980	0,8%	270 780	0,7%	- 7,9 %
Autres	3 131 824	9,0%	3 374 635	8,5%	+ 7,8 %
Total	34 925 512	100,0%	39 413 323	100,0%	+ 12,9 %

Source : Eurostat Traitement statistique : CEDITH

Les importations européennes d'habillement des huit premiers mois de 2006 sont en augmentation de 12,9 % par rapport à celles de la même période de 2005.

A l'exception de la Chine dont les ventes subissent un gros coup de frein en raison des quotas, les principaux pays asiatiques renforcent leur présence en Europe. Il s'agit notamment du Bangladesh, de l'Inde, du Vietnam, de l'Indonésie et du Sri Lanka.

On observe également une importante poussée de Hong Kong et de Macao qui sont deux points de passage utilisés par la Chine pour contourner le problème des quotas européens.

Cette évolution favorable à l'Asie se fait au détriment des principaux fournisseurs situés dans l'espace euro-méditerranéen, qu'il s'agisse des pays maghrébins, de l'Ukraine ou de la Roumanie. Seule la Bulgarie progresse correctement alors que la Turquie se traîne.

Importations européennes de textiles à fin août 2005 et 2006

Pays	2005		2006		Variations
	1 000 €	%	1 000 €	%	%
Chine	2 655 162	22,6%	3 177 980	24,5%	+ 19,7 %
Turquie	1 850 966	15,8%	2 055 113	15,8%	+ 11,0 %
Inde	1 297 809	11,0%	1 427 539	11,0%	+ 10,0 %
Pakistan	792 246	6,7%	893 266	6,9%	+ 12,8 %
Taiwan	306 430	2,6%	329 791	2,5%	+ 7,6 %
Corée du Sud	520 348	4,4%	470 154	3,6%	- 9,7 %
Indonésie	251 644	2,1%	284 256	2,2%	+ 13,0 %
Etats-Unis	585 293	5,0%	664 402	5,1%	+ 13,5 %
Suisse	604 566	5,1%	611 677	4,7%	+ 1,2 %
Bangladesh	111 196	0,9%	140 095	1,1%	+ 26,0 %
Malaisie	88 464	0,8%	104 815	0,8%	+ 18,5 %
Roumanie	248 978	2,1%	304 739	2,3%	+ 22,4 %
Egypte	181 805	1,5%	200 135	1,5%	+ 10,1 %
Thaïlande	186 724	1,6%	204 672	1,6%	+ 9,6 %
Japon	333 410	2,8%	332 785	2,6%	- 0,2 %
Israël	144 961	1,2%	154 782	1,2%	+ 6,8 %
Bulgarie	129 447	1,1%	157 343	1,2%	+ 21,6 %
Tunisie	145 874	1,2%	148 811	1,1%	+ 2,0 %
Belarus	48 951	0,4%	50 575	0,4%	+ 3,3 %
Vietnam	61 864	0,5%	81 206	0,6%	+ 31,3 %
Autres	1 202 277	10,2%	1 182 249	9,1%	- 1,7 %
Total	11 748 414	100,0%	12 976 385	100,0%	+ 10,5 %

Source : Eurostat Traitement statistique : CEDITH

A fin août 2006, les importations européennes de produits textiles ont augmenté de 10,5 %. La plupart des grands fournisseurs, y compris la Chine, on enregistré de fortes augmentations de leurs ventes, évolution qui joue principalement au détriment des producteurs européens.

La Chine caracole en tête des exportateurs vers l'Europe et a accru ses ventes de 20 % sur les huit premiers mois de l'année par rapport à l'année précédente.

On notera également la progression de l'Inde et du Pakistan.

Côté espace euro-méditerranéen, la Turquie fait mieux que résister en progressant de 11 %, consolidant ainsi sa place de second fournisseur. L'Egypte avec + 10 % et la Roumanie avec + 22 % renforcent également leur présence sur le marché européen.

Marché européen d'habillement: envolée asiatique ; déclin euromed

Parts des 5 premiers fournisseurs asiatiques dans les importations européennes d'habillement (8 premiers mois de chaque année)

Pays	2003	2004	2005	2006
Chine	21,0	22,3	32,4	29,3
Bangladesh	6,3	7,4	6,5	7,7
Inde	5,6	5,4	6,5	7,1
Hong Kong	4,5	3,9	1,6	4,8
Indonésie	2,8	2,7	2,0	2,4
Total	40,2	41,6	48,9	51,4

Source : Eurostat/CEDITH

Le démantèlement des quotas de l'AMF a provoqué une accélération de la pénétration asiatique sur les marchés européens.

A fin août 2006, les cinq principaux exportateurs asiatiques fournissaient plus de la moitié des importations européennes d'habillement contre 40 % sur la même période de 2003. Ceci, en dépit du ralentissement de la Chine, en raison de l'encadrement de ses exportations.

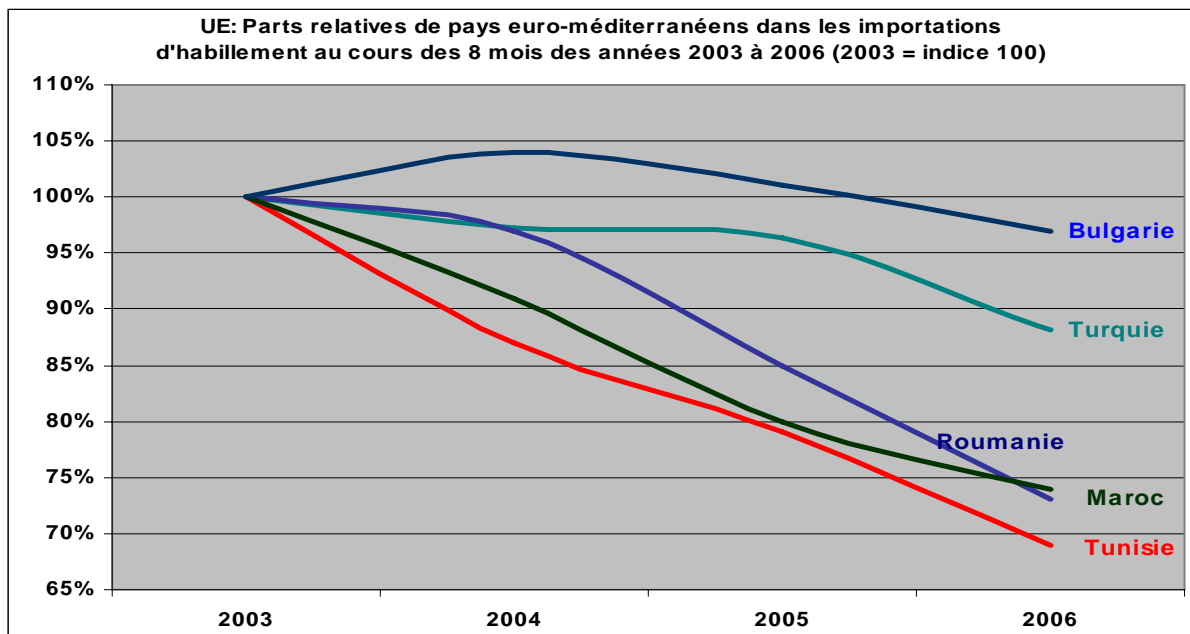
Après avoir vu sa part fortement décliner jusqu'à 1,6 %, Hong Kong bondit à 4,8 %. Ceci sans doute en grande partie du fait de réexportations de produits de Chine continentale.

Parts des 5 premiers fournisseurs euromed dans les importations européennes d'habillement (8 premiers mois de chaque année)

Pays	2003	2004	2005	2006
Turquie	16,1	15,6	15,5	14,2
Roumanie	8,0	7,8	6,9	5,9
Tunisie	6,2	5,4	4,9	4,3
Maroc	5,5	5,0	4,4	4,1
Bulgarie	2,1	2,2	2,1	2,0
Total	37,9	36,0	33,8	30,4

Source : Eurostat/CEDITH

La progression de l'Asie se fait au détriment des fournisseurs euro-méditerranéens qui subissent, tous, une érosion marquée de leurs parts dans les importations de l'Europe. Les cinq premiers d'entre eux ne fournissent plus que 30 % des importations européennes d'habillement, contre 38 % trois ans auparavant.



Source : Eurostat/CEDITH

Aucun des principaux exportateurs euro-méditerranéens n'échappe au phénomène d'érosion de sa part de marché d'habillement en Europe. La chute de leurs parts de marché varie de 5 % à 30 % en quatre ans.

Vietnam : accession à l'OMC



Les membres de l'OMC qui négocient l'accord d'accèsion du Vietnam ont commencé le 9 octobre des consultations intensives visant à mettre la dernière touche à l'ensemble des textes et à conclure d'ici à la fin du mois. Lorsque le Vietnam sera membre de l'OMC, les quotas qui limitent encore ses exportations vers les marchés occidentaux seront supprimés.

En 2005, le Vietnam était le 14^{ème} fournisseur d'habillement de l'Union européenne avec des ventes atteignant 679 millions d'euros et le sixième fournisseur d'habillement des Etats-Unis avec 2,72 milliards de dollars.

Cette année, les exportations du Vietnam vers l'Europe augmentent fortement malgré les quotas (+ 57 % pour les 7 premiers mois de 2006) ainsi que vers les Etats-Unis (+ 25,8 % sur les 8 premiers mois de 2006)

Ile Maurice : Investissements en fil et en denim



Divers investissements textiles sont effectués dans l'Ile Maurice:
- Denim de l'Ile Ltd (DDI) augmente sa capacité de production en denim pour l'exportation, couvrir ses propres besoins et ses ventes aux entreprises locales de la zone franche.

Les effectifs de DDI passent de 1.300 à 1500 personnes.

Parallèlement, la production de jeans de DDI passe de 120.000 pièces par mois à 200.000 pièces.

- Toptex, société en cours de construction d'origine pakistanaise, va produire 6.000 tonnes de fil par an pour le marché mauricien ; la société emploiera environ 350 personnes.

- Optagon, société en cours de création, devrait produire 4.500 tonnes de fil la première année et 9.000 tonnes au bout de 3 ans.

- RS Denim, entreprise de RS Group of Companies, est en cours de création pour produire annuellement 18 millions de mètres de denim destinés aux marchés local et régional. Cette nouvelle société devrait intégrer sur son site l'entreprise RS Fashion Ltd (500 personnes) dont la production de jeans sera augmentée de 150.000 pièces à 250.000 pièces par mois.

Les ACP : règles d'origine préférentielles inadaptées

A l'exception d'une petite poignée d'entre eux (Ile Maurice, Madagascar,...), les 77 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) peinent à exporter significativement des produits d'habillement vers l'Union européenne. Globalement, leur part dans les importations européennes est très faible et recule année après année : 1,69 % en 2003 ; 1,58 % en 2004 ; 1,24 % en 2005 ; et la chute se poursuit en 2006. Cette situation est d'autant plus préoccupante pour ces pays, voire dramatique, que dans la plupart des cas, le textile-habillement est leur seule activité industrielle. Pourtant, ils bénéficient de l'Accord de Cotonou qui leur permet d'exporter sans quotas et à droits nuls vers l'U.E ; mais avec des règles d'origine préférentielles totalement inadaptées, d'où ces piètres résultats. Car, c'est là tout le problème, pour bénéficier du droit nul (certificat EUR1), les vêtements doivent être fabriqués à partir de tissus produits par les ACP eux-mêmes.

Dans une déclaration aux ministres européens du commerce, le 16 octobre 2006 à Luxembourg, le Commissaire Peter Mandelson a souligné la volonté de l'UE de favoriser le développement économique des ACP dans le cadre des négociations en cours d'APE (Accords de Partenariat Economique) qui vont prendre le relais de l'Accord de Cotonou au 1^{er} janvier 2008. Ils vont d'ailleurs recevoir une bonne part des 2 milliards d'euros d'aide votés par le Conseil européen le même jour. Dans son intervention, il a posé la question suivante : « quelle sorte de règles d'origine répondront aux besoins des ACP dans des secteurs comme les textiles et la pêche, qui soient simples et faciles à appliquer ? »

Pour des dizaines de milliers de confectionneurs des ACP et de la Méditerranée, la réponse est évidente : le pays d'origine doit être celui dans lequel les vêtements ont été fabriqués, quelle que soit l'origine des tissus utilisés.

Ile Maurice : soutien d'Entreprise Mauritius à 40 entreprises textiles

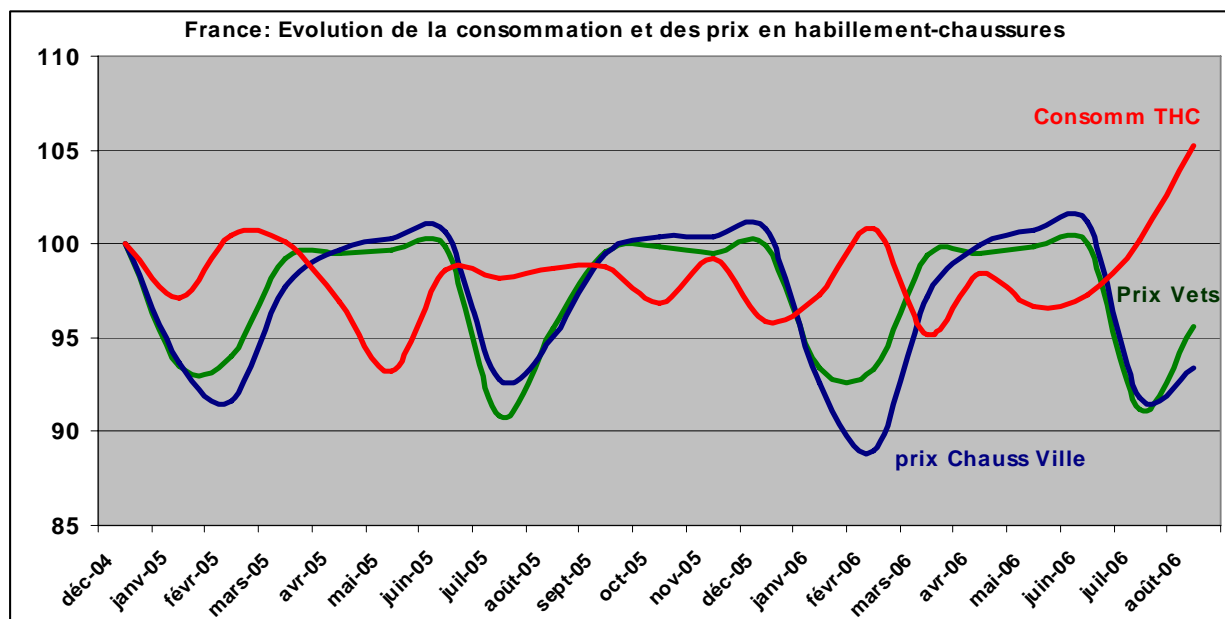
40 entreprises textile-habillement mauriciennes bénéficieront pendant deux ans d'un programme de soutien pour la promotion de leurs exportations.

Les aides de l'International Trade Centre-Integrated Market & Capability Development Project dirigé par Entreprise Mauritius (EM), portent sur la formation marketing et l'assistance technique.

Les entreprises bénéficiaires doivent employer entre 100 et 1000 personnes et avoir un personnel dédié au sourcing et au marketing. Les frais de déplacement et de logement lors des missions à l'étranger sont à la charge des entreprises.

Pour être éligibles, celles-ci doivent accepter de s'intégrer dans des opérations collectives et avoir une production flexible, orientée vers de nouveaux produits ou de nouveaux marchés.

France : évolution de la consommation et des prix



Source : Insee Traitement statistique : CEDITH

En août 2006, les consommateurs français ont acheté des produits d'habillement, de textile, de cuir et de chaussures pour une valeur de 4,273 milliards d'euros, soit une augmentation de 5 % par rapport à juillet. Cette forte augmentation intervient après une croissance de + 0,7 % en juin puis de + 3,0 % en juillet.

On assiste donc à une accélération des dépenses de consommation, ce que traduit bien la courbe rouge du graphique. Sur douze mois, d'août 2005 à août 2006, la croissance en niveau est de 6,6 %. (NB : on notera cependant que, selon les dernières informations, la consommation aurait sensiblement fléchi en septembre en raison, entre autres, de températures exceptionnellement douces)

Au cours des 3 derniers mois, les prix à la consommation des vêtements ont connu une baisse significative (- 4,2 %) de même que ceux des chaussures (- 6,0 %) Sur un an, les prix des vêtements sont restés très sages (+ 0,1 %) et ceux des chaussures ont même baissé (- 1,1 %), situation due à la pression concurrentielle résultant de l'ouverture des frontières aux importations.

On observera cependant que les fortes baisses des prix des produits importés ne se répercutent que très faiblement au niveau du consommateur.

Les investissements étrangers en Tunisie

Grâce aux conditions attractives offertes aux investisseurs internationaux, de très nombreuses entreprises étrangères se sont établies en Tunisie au cours des deux dernières décennies. Dans le secteur textile-habillement, on compte actuellement 1147 entreprises à participation étrangère, employant 132.431 salariés alors que l'ensemble de la filière comprend 2000 entreprises avec un effectif de 190.000 personnes.

Dans le secteur du cuir-chaussure, les entreprises 100 % étrangères ou à capitaux mixtes sont au nombre de 147 avec un effectif de 18.822 personnes alors que la profession compte au total 450 entreprises et 30.000 salariés.

L'investissement étranger est donc le principal moteur de l'activité et du dynamisme de ces deux industries manufacturières.

Contrairement aux craintes exprimées par de nombreux experts, le démantèlement de l'Accord Multifibres n'a pas détourné les investisseurs internationaux de la Tunisie qui demeure une exceptionnelle terre d'accueil.

Cette année, les investissements textile-habillement directs étrangers (IDE) en Tunisie évoluent favorablement : ils sont passés de 65 projets durant les neuf premiers mois de l'année 2005 à 97 réalisés pour la même période de 2006. Ils portent, pour les 9 premiers mois de cette année sur 55,8 millions de dinars et 6.700 emplois.

En cuir-chaussure, 11 projets ont déjà été réalisés à fin septembre 2006, portant sur 5,3 millions de dinars.

Parmi les projets industriels qui devraient être prochainement réalisés, on note celui du groupe italien Benetton qui entend effectuer un investissement en finissage de l'ordre de 22 millions d'euros à Sahline (Gouvernorat de Monastir) sur 14.000 m². Parmi les intentions prometteuses de la filière cuir, figure également un grand projet italien de production de chaussures d'une valeur de 60 millions de dinars.

Répartition sectorielle des investissements à participation étrangère réalisés au cours des neuf premiers mois des années 2005 et 2006

SECTEURS	Nombre de Projets			Investissements étrangers réalisés en MDT			Emplois créés		
	2005	2006	2006/2005	2005	2006	2006/2005	2005	2006	2006/2005
TEXTILES ET HABILLEMENT	65	97	49,2	46,83	55,8	19,2	4 143	6 675	61,1
CUIR ET CHAUSSURES	11	16	45,5	11,20	5,3	-52,7	1 397	271	-80,6
TOTAL INDUSTRIES	213	288	35,2	265,2	263,3	-0,7	8 813	10 334	17,3

Source : Agence de Promotion de l'Investissement Extérieur (APIE)

<http://www.tunisianindustry.nat.tn>

Les importations américaines d'habillement à fin août 2006

En 2005, les importations américaines d'habillement n'ont progressé que de 6,1 % en dépit du démantèlement des quotas AMF, atteignant une valeur de 68,7 milliards de dollars.

L'ouverture des frontières a principalement bénéficié aux exportateurs asiatiques dont notamment la Chine, l'Inde et l'Indonésie.

La poussée de l'Asie s'est faite au détriment des fournisseurs du bassin Caraïbes, de l'Amérique centrale et du Mexique. L'Europe et les pays africains sont également en recul.

Importations d'habillement des Etats-Unis, en dollars

Rang	Pays	2004	2005	%	2005/2004	8 mois 06/05
1	Chine	8 927 864 344	15 142 868 861	22,0%	+ 69,60%	+ 0,80%
2	Mexique	6 684 839 350	6 078 330 175	8,8%	- 9,10%	-13,30%
3	Hong Kong	3 848 981 842	3 510 573 186	5,1%	- 8,80%	+ 4,50%
4	Inde	2 217 104 618	2 976 174 912	4,3%	+ 34,20%	+ 12,80%
5	Indonésie	2 402 828 930	2 875 418 600	4,2%	+ 19,70%	+ 27,20%
6	Vietnam	2 562 455 884	2 724 655 277	4,0%	+ 6,30%	+ 25,80%
7	Honduras	2 673 351 432	2 622 309 655	3,8%	-2,00%	-8,20%
8	Bangladesh	1 977 557 265	2 371 733 893	3,5%	+ 19,90%	+ 24,00%
9	Rep. Dominic.	2 058 800 655	1 849 162 848	2,7%	-10,20%	-17,00%
10	Philippines	1 785 563 439	1 830 414 063	2,7%	+ 2,50%	+ 13,00%
Toutes origines		64 767 672 904	68 713 250 824	100,0%	+ 6,10%	+ 3,60%

Source : Otexa / CEDITH

Au cours des 8 premiers mois de cette année, le rythme de croissance des importations s'est encore ralenti. Sur cette période, on observe un nouveau recul des fournisseurs américains et africains au profit des exportateurs asiatiques.

Un des faits les plus remarquables est le sévère coup de frein donné aux importations chinoises du fait du rétablissement de quotas en 2006 (jusqu'à fin 2008) suite à l'accord intervenu le 8 novembre 2005 entre les Etats-Unis et la Chine, ce dont profitent les autres grands fournisseurs asiatiques : Inde, Indonésie, Vietnam, etc.

Autre observation : les détournements de trafic de produits chinois via Hong Kong sont bien maîtrisés (+ 4,5%) par l'administration Bush ce qui, malheureusement, n'est pas le cas de l'Europe qui importe, sans sourciller, des monceaux de vêtements chinois via la filière hongkongaise : + 235 % sur les 8 premiers mois de 2006 !

Les exportations méditerranéennes vers les Etats-Unis

Face à la concurrence de l'Asie, de l'Amérique centrale, du Mexique et des Caraïbes, les pays de pourtour méditerranéen n'occupent qu'une place très marginale de 6,5 % dans les importations qui alimentent le marché américain d'habillement. Il faut en effet descendre à la 16^{ème} place pour trouver le premier fournisseur méditerranéen, l'Italie.

En 2005, tous les pays méditerranéens, à l'exception de la Jordanie, de l'Egypte et de la Tunisie ont enregistré un recul, parfois sévère, de leurs ventes sur le marché des Etats-Unis.

Exportations d'habillement des pays du pourtour méditerranéen vers les Etats-Unis

Rang	Pays	2004 en US\$	2005 en US\$	%	2005/2004	8 mois 06/05
16	Italie	1 426 593 817	1 353 805 874	1,97%	-5,10%	-7,20%
21	Jordanie	956 156 152	1 082 525 795	1,58%	13,2 %	+ 19,70%
23	Turquie	1 168 602 871	943 771 881	1,37%	-19,2 %	-25,50%
29	Egypte	422 291 776	444 286 270	0,65%	5,2%	+ 53,40%
32	Israël	336 199 584	288 554 034	0,42%	-14,2%	-16,30%
36	France	187 207 848	181 565 389	0,26%	-3,0%	-4,00%
55	Maroc	74 302 733	55 904 591	0,08%	-24,8%	+ 76,30%
58	Tunisie	44 006 561	52 844 953	0,08%	20,1%	-13,30%
66	Espagne	35 234 263	31 274 698	0,05%	-11,2%	+ 11,50%
79	Syrie	21 483 328	11 956 890	0,02%	-44,3%	-51,60%
88	Grèce	10 469 392	7 677 345	0,01%	-26,7%	-22,30%
108	Liban	4 061 276	2 403 635	0,00%	-40,8%	-24,70%
112	Chypre	1 608 667	1 580 966	0,00%	-1,7%	+ 6,80%
118	Malte	7 409 143	810 514	0,00%	-89,1%	-77,50%
ND	Algérie	1 508	0	0,00%	ND	ND
Pourtour Méditerranéen		4 695 628 919	4 458 962 835	6,49%	-5,04%	+ 0,80%
Toutes origines		64 767 672 904	68 713 250 824	100,00%	6,10%	+ 3,60%

Source : Cedith / Otxa

Les huit premiers mois de l'année 2006 sont encore illustrés par de piètres performances de la plupart des fournisseurs méditerranéens, en particulier la Turquie qui chute de plus de 25 %. Grâce au régime préférentiel bilatéral que leur accordent les Etats-Unis, la Jordanie et l'Egypte sont les deux seuls pays à enregistrer des scores positifs et significatifs.

Bénéficiant lui aussi d'un accord préférentiel, le Maroc s'est fortement redressé cette année après une lourde chute en 2005 ; mais les ventes marocaines demeurent faibles et très en deçà des limites du contingent préférentiel de 30 millions d'équivalents mètres carrés (SMEs) autorisé par les Etats-Unis.

L'Espagne remonte également en 2006 mais ses exportations demeurent à un niveau très bas. L'Algérie n'exporte rien vers le marché américain.

Turquie : une industrie textile-habillement puissante, mais...



En 2005, la filière turque a exporté pour 18,8 milliards de dollars de produits du textile et de l'habillement dont 13,4 pour la confection et 5,4 pour le textile. L'activité de confection concerne 150.000 ateliers de production tournés vers des activités de sous-traitance mais aussi, de plus en plus, vers la cotraitance et le produit fini. Malgré des coûts de salaires élevés (le SMIC mensuel est de 331 euros), la Turquie est le second fournisseur en habillement de l'Union européenne,

derrière la Chine. Le secteur de l'habillement s'adosse à une puissante industrie textile :

- ▶ 7ème producteur mondial en fibres, la Turquie produit 50.000 tonnes de laine et 850.000 tonnes de matières premières synthétiques
- ▶ En 2005, la Turquie a produit 2 millions de tonnes de fils en 2005, notamment de coton et dispose d'une capacité de production de 7,5 millions de broches
- ▶ Elle produit annuellement 2,4 milliards de mètres de tissus et 600.000 tonnes de produits maille.

Après une forte expansion jusqu'en 2004, la Turquie est entrée dans une phase d'essoufflement en raison de la concurrence asiatique, y compris sur son propre marché intérieur, protégé depuis début 2005 contre les importations chinoises. A l'exportation, l'habillement turc régresse fortement sur le marché américain depuis un an et demi et stagne sur le marché européen. On lira avec intérêt la fiche de synthèse publiée fin septembre 2006 par la Mission Economique française à Istanbul.

Importations européennes de chaussures en août 2006

Importations européennes de chaussures sur les huit premiers mois de chacune des quatre années, en milliers d'euros

	2003	2004	2005	2006	2006/2005
Chine	1 820 537	2 091 144	3 216 902	3 809 911	+ 18,4%
Vietnam	1 557 617	1 584 289	1 430 251	1 469 192	+ 2,7%
Roumanie	962 474	932 617	933 779	956 225	+ 2,4%
Inde	401 911	475 747	490 613	573 452	+ 16,9%
Indonésie	409 947	381 465	356 659	421 196	+ 18,1%
Brésil	149 035	198 307	260 443	313 343	+ 20,3%
Tunisie	259 258	236 275	241 094	250 943	+ 4,1%
Thaïlande	194 028	183 875	179 287	177 637	- 0,9%
Maroc	148 801	135 813	137 239	152 346	+ 11,0%
Bulgarie	136 069	129 676	130 753	141 436	+ 8,2%
Autres	1 290 454	1 347 106	940 768	995 955	+ 5,9%
Total	7 330 129	7 696 314	8 317 789	9 261 637	+ 11,3%

Source : CEDITH/Eurostat

Les importations européennes de chaussures ont augmenté de 11,3 % à fin août 2006 par rapport aux huit mois de 2005.

A l'exception de la Thaïlande, tous les grands fournisseurs de l'Europe sont en augmentation avec, toutefois, d'importants contrastes selon les origines.

La Chine est, de très loin, le premier fournisseur de l'Europe avec une part de 41 % des importations à fin août 2006. Les trois premiers fournisseurs (Chine, Vietnam, Roumanie) fournissent les deux tiers de importations européennes.

**Parts relatives des principaux fournisseurs de chaussures,
dans les importations européennes des huit mois des 4 dernières années**

Fournisseurs	2003	2004	2005	2006
Chine	24,8	27,2	38,7	41,1
Vietnam	21,3	20,6	17,2	15,9
Roumanie	13,1	12,1	11,2	10,3
Inde	5,5	6,2	5,9	6,2
Indonésie	5,6	5,0	4,3	4,6
Brésil	2,0	2,6	3,1	3,4
Tunisie	3,5	3,1	2,9	2,7
Thaïlande	2,7	2,4	2,2	1,9
Maroc	2,0	1,8	1,7	1,6
Bulgarie	1,9	1,7	1,6	1,5
Autres	17,6	17,5	11,3	10,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : CEDITH / Eurostat

Nouvelles brèves

- Prochains salons d'habillement :

 **Intersélection : 7 au 9 novembre 2006, Hall 1 & 2 – Paris Nord Villepinte**

 **Fatex : 7 au 9 novembre 2006 – Hall 2 – Paris Nord Villepinte**

 **Egyptex : 9 au 12 novembre 2006 – Le Caire**

- Tarif douanier européen Taric : de nouvelles données ont été ajoutées à la base de données du tarif douanier en ligne ([TARIC](#)), qui est déjà une source exhaustive d'information sur la législation tarifaire et commerciale. Cette base contient notamment les descriptions des marchandises, les droits de douane, les droits antidumping et les contingents textiles. Le nouveau contenu inclut davantage de détails sur les droits, sur les documents exigés pour le dédouanement, ainsi que sur les codes à entrer dans le document de déclaration en douane (Document Administratif Unique).

- Le marché du coton est en pleine déprime : avec une moyenne de prix de 55 cents la livre ces cinq dernières années contre une moyenne de 70 cents les trente années précédentes, le marché du coton reste déprimé. Le cours pourrait même tomber à 45 cents selon certains opérateurs. Les causes sont multiples mais tiennent principalement au déséquilibre entre la production et la consommation, avec des stocks mondiaux très lourds. Ce à quoi s'ajoute l'effet des énormes subventions distribuées par l'administration américaine à ses producteurs.

- Le groupe Redcats (La Redoute, Verbaudet, Somewhere, Cyrillus, Daxon, Edmée, La Maison de Valérie) et l'allemand KarstadtQuelle AG ont annoncé une coopération qui prévoit d'intégrer le textile de La Redoute dans l'offre allemande de Neckermann.

Neckermann est, avec Quelle, une des deux divisions de VPC de ce groupe qui compte notamment 90 grands magasins et 32 magasins de sport et intervient dans le tourisme avec Thomas Cook.

Si le test est concluant, l'offre mode de la Redoute sera également proposée dans les nombreux pays d'Europe centrale et orientale où Neckermann est présent.

Redcats et Karstadt vont également créer en 2007 une société commune pour lancer en Allemagne un catalogue d'habillement Verbaudet pour enfant, la future maman et le bébé.

- Du Pareil au Même (DPAM), la chaîne française d'habillement pour enfants, a enregistré une augmentation de + 8,4 % de son chiffre d'affaires du premier semestre 2006, à 66,86 millions d'euros. La croissance des ventes est de + 4 % en France et de + 23,8 % à l'international. Le résultat net a bondi de 69,4 %, à 1,67 million d'euros.

- Suspension du plan social d'Aubade : le 13 octobre, le groupe suisse Calida Holding, propriétaire du fabricant français de lingerie fine Aubade, a annoncé la suspension du plan prévoyant la suppression de 180 emplois avec la fermeture de son usine de Trimouille (Vienne) et la délocalisation de l'activité d'assemblage en Tunisie. Le volet social de ce plan qui aurait dû être effectif au premier semestre 2007 va faire l'objet de négociations entre syndicats et employeur.

- Le distributeur français Camaïeu a enregistré une augmentation de 16 % de son chiffre d'affaires total au 30 septembre 2006 par rapport à 2005, à 383 millions d'euros.

A surface comparable, l'augmentation du chiffre d'affaires est de + 8 %.

L'enseigne Camaïeu est composée au 30 septembre 2006 de 526 magasins dont 115 à l'international.

- Etam, le distributeur français de prêt-à-porter féminin et de lingerie, a enregistré une augmentation de 14,5 % de son chiffre d'affaires du 3^{ème} trimestre 2006 qui s'établit à 231,1 millions d'euros. Le chiffre d'affaires hors taxes cumulé au 30 septembre 2006 s'établit à 693,8 millions d'euros, en progression de 11,7 % par rapport au chiffre d'affaires au 30 septembre 2005. Sur cette période, les ventes en Chine progressent de 38,8 %, à 143,4 millions d'euros. Les ventes en France des 9 mois s'établissent à 455,6 millions d'euros, en progression de 5,1 %.

Publication rédigée le 24 octobre 2006 par :
Jean-François Limantour
Président du CEDITH

© La reproduction de tout ou partie de Textile-Business News est interdite sauf autorisation expresse.